

lors s'arrêter à un terme qu'on essaiera de définir d'une façon aussi précise que possible. On retrouve là cette fameuse question de définitions dont nous parlions plus haut, et qu'on croyait avoir éludée en n'ayant pas l'air de la voir.

Dans l'espèce cette définition vise la matière, la forme et la dimension de la capsule d'évaporation, la quantité de liquide mise en œuvre et le temps du chauffage. En France, on évapore par convention 25 c. c. de vin dans une capsule de platine à fond plat, de diamètre tel que la hauteur du liquide ne dépasse pas un centimètre. La capsule doit baigner par son fond sur l'eau d'un bain-marie porté à l'ébullition, sur lequel elle doit rester 6 heures, après quoi on la laisse se refroidir dans un dessiccateur à acide sulfurique et on la pèse.

En Allemagne on évapore 50 c. c. de vin dans une capsule de platine plate de 0 m. 080 de diamètre et de 0 m. 020 de hauteur, qu'on laisse 8 heures au bain-marie, et ensuite 2 h. $\frac{1}{2}$ dans une étuve à 100°.

Le Congrès des chimistes œnologues autrichiens a accepté au contraire l'évaporation pendant 2 h. $\frac{1}{2}$ au bain-marie de 50 c. c. de vin. Il n'est pas besoin de dire qu'avec le même vin, ces divers procédés opératoires donnent des nombres différents, de sorte que pour chacun il y a une valeur différente du rapport de l'alcool à l'extrait. Mais une fois déterminé, ce rapport sert de base et figure parmi les pièces à conviction les plus probantes.

Il y a pourtant des cas et nombreux, où on ne peut l'employer tel quel.

Par exemple pour les vins qui restent sucrés, soit que la fermentation y soit restée incomplète, soit qu'ils aient été additionnés de sucre, il est évident que ce sucre qui n'a pas fermenté diminue le poids de l'alcool et augmente le poids de l'extrait. Il faut alors le déterminer à part et retrancher du poids de l'extrait le poids du sucre trouvé. Mais si on retranchait tout le poids de ce sucre on commettrait une erreur en sens inverse. Presque tous les vins, même les mieux réussis, contiennent, en effet, une petite quantité de matières réduisant la liqueur de Fehling, qui sont parfois du sucre de raisin, parfois d'autres substances sur lesquelles on ne sait rien. On les compte comme sucre et comme on juge à vue de pays, que les vins ordinaires en contiennent environ 1 gramme par litre, on retranche ce gramme du poids du sucre trouvé : c'est la différence obtenue qu'on

retranche ensuite du poids de l'extrait obtenu par l'évaporation à 100° de vinsucre. — (A suivre).

LE DISCOURS DU TRÔNE

Le monde commercial et industriel attendait avec quelque impatience l'ouverture de la session, parce que de graves questions vont s'agiter qui sont pour lui de la plus haute importance. Aussi, bien que nous nous tenions en dehors des questions politiques, nous n'hésitons pas à publier le discours du Trône que les hommes d'affaires liront avec intérêt. Nous en empruntons le texte à *La Patrie* :

*Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes.*

« En vous souhaitant la bienvenue à votre arrivée à la seconde session du présent parlement, je désire vous exprimer le plaisir que me causent les sentiments de loyauté et d'affection de tout le peuple canadien pour Sa Majesté la Reine, et son ardent désir de participer avec les autres sujets de l'empire à la célébration du jubilé de la reine, d'une manière digne de ce joyeux événement, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que conformément à une invitation du gouvernement impérial, des arrangements ont été faits pour que le Dominion soit dignement représenté à la capitale de l'empire, lors de la commémoration de cette occasion historique.

« Immédiatement après la dernière session, le gouvernement du Manitoba fut invité à prendre part à une conférence avec mes ministres sur la question des griefs provenant de l'acte de cette province relatif à l'éducation, passé en l'année 1890. En réponse à cette invitation trois des membres de ce gouvernement vinrent à Ottawa et après des discussions nombreuses et prolongées, les deux gouvernements conclurent un arrangement, le meilleur qu'il fut possible d'obtenir dans l'état existant de cette question irritante.

J'ai beaucoup d'espoir que ce règlement mettra fin à l'agitation qui a longtemps troublé et retardé le développement harmonieux de notre pays et marquera le commencement d'une ère nouvelle où règnera parmi tous les éléments de notre population, dans leurs rapports, un esprit de générosité, de concessions mutuelles et de bon vouloir réciproque.

Une mesure vous sera soumise à l'effet de reviser le tarif, laquelle, au lieu de l'espérer, fournira le revenu nécessaire et, tout en sauvegardant les intérêts industriels, rendra notre système fiscal plus satisfaisant et d'adopter pour l'élection des membres de la chambre des communes le cens électoral des différentes provinces.

Mon gouvernement a décidé que les avantages que les producteurs de l'Ouest et les intérêts des hommes d'affaires de tout le Canada retireraient du parachèvement des travaux des canaux du Saint-Laurent devraient être mis à leur portée le plus tôt possible, et a pris les premières mesures sujettes à l'approbation du parlement, pour continuer vigoureusement ces travaux de façon à être en état de compléter notre système de canaux à la fin de l'année 1898.

J'ai beaucoup de plaisir à porter à votre connaissance le fait que les mes-

ures ont été prises qui si vous les approuvez, permettront au chemin de fer Intercolonial d'atteindre Montréal et d'avoir sa part du grand trafic qui se dirige vers cette cité. Les nombreux avantages qui découleront du prolongement de cette voie ferrée sont évidents et je n'ai aucun doute que vous approuverez ce projet avec plaisir.

« Se rendant compte des obstacles que nos cultivateurs éprouvent à placer leurs produits alimentaires en bon état sur les marchés anglais, mon gouvernement a pris des mesures pour l'installation d'un système complet d'appareils frigorifiques dans les crémeries, sur les chemins de fer, dans les ports de mer et sur les steamers, au moyen desquels ces produits pourront être conservés à la température voulue durant tout le voyage, depuis le point de production jusqu'à la Grande-Bretagne. Les contrats relatifs à cette affaire vous seront soumis.

Il est désirable que les sentiments du peuple du Canada au sujet de la prohibition des spiritueux soient clairement connus, et une mesure donnant aux électeurs la faculté de voter sur cette question sera soumise à votre approbation.

La convention des réclamations de la mer de Behring formée durant l'année passée, pour déterminer les dommages auxquels ont droit les propriétaires de navires anglais faisant la chasse aux phoques à fourrures saisis par les croiseurs des Etats-Unis sur la haute mer, a terminé le travail de recevoir les témoignages soumis par les gouvernements respectifs, de Sa Majesté et des Etats-Unis.

Elle s'est ajournée pour entendre les plaidoiries de ces deux gouvernements sur cette question. Je nourris l'espoir qu'une sentence arbitrale définitive et satisfaisante sur ces réclamations dont le règlement a été retardé si longtemps, sera prochainement rendue.

« La calamité qui a frappé nos co-sujets des Indes a évoqué une sympathie générale dans ce pays. L'élan généreux avec lequel on a répondu à la demande de secours a mérité les remerciements sincères du gouvernement des Indes, lesquels ont été chaleureusement secondés par le gouvernement impérial.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes pour l'année écoulée vous seront soumis. Les estimations budgétaires pour la prochaine année vous seront bientôt présentées ; elles ont été préparées en ayant en vue toute l'économie possible avec l'efficacité du service public.

Je regrette que les recettes du trésor provenant des sources ordinaires du revenu continuent à ne pas être suffisantes pour faire face aux dépenses imputables aux revenus consolidés. La révision projetée du tarif sur une stricte économie dans l'administration du gouvernement et rétablira, je l'espère, l'équilibre entre le revenu et la dépense.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes :

Parmi les projets de loi qui ont été préparés et seront soumis à votre approbation se trouvent des projets de loi amendement l'acte du service civil. Je recommande ces mesures, et d'autres encore à votre sérieuse considération, et j'exprime l'espoir que vos travaux, guidés par la grâce de Dieu, tendront à augmenter le bonheur et la prospérité de toutes les classes de la population du Canada.